

Des voix aux diathèses

par Emmanuel DERONNE,
Nancy Université, ATILF
CNRS, UMR 7118

INTRODUCTION

La notion de *diathèse* est une notion assez récente qui est encore loin d'être consensuelle. Certains ne parlent que de *voix*, d'autres répartissent de façon originale les éléments de description des verbes en *diathèses* et en *voix*. Tesnière (1965)¹, par exemple, affecte le nom de *voix* aux types de valences des verbes (V actifs transitifs etc.) et celui de *diathèses* aux « sous-voix » que sont pour lui l'actif, le passif etc., simples variations qui n'affectent pas le nombre d'actants auxquelles il ajoute cependant diathèse « causative » et diathèse « récessive », qui, elles, affectent le nombre d'actants.

Je prendrai ici pour ma part le terme de *diathèse* avec le sens que Frank Neveu a posé dans son article du *Dictionnaire des sciences du langage* (2004) en s'appuyant explicitement sur les travaux de Claude Muller. Alors que les voix relèvent de la morphologie verbale, les diathèses décrivent les relations entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques (et notamment la fonction de sujet dans le cadre des phrases verbales) en tant qu'elles déterminent le choix d'une configuration verbale. Franck Neveu ajoute, citant Muller (2002), que la dynamique de la répartition des informations en thème et en rhème n'est pas étrangère à cette notion de diathèse (pour ma part, je me réfère pour ce qui est de cette organisation triple de l'énoncé à la théorie des trois points de vue de Claude Hagège telle qu'elle figure par exemple au chapitre 9 de *L'homme de paroles* (1985)).

¹ Première partie, livre D, 238-282, particulièrement 242.

Lemaréchal (1989) (qui étend la notion de diathèse aux noms, point qui ne sera pas abordé dans cette intervention) et Pottier (1988) parlent d'*orientation* du verbe vers l'agent, le patient, l'instrument etc. Lemaréchal parle en ce sens de diathèses agentive, objective, instrumentale etc., formulation qui décrit donc le fait que c'est l'agent ou le patient, etc. qui assume dans une phrase verbale donnée la fonction syntaxique de sujet en possédant le statut de « thème » (ou plutôt de *topique*, mais ce point ne pourra être abordé ici)...

Il s'agit donc, avec les diathèses, d'étudier les verbes comme des machines à structure variable capables de prendre en charge les variations de hiérarchisation des éléments sémantiques d'un énoncé en permettant à ces éléments d'adopter la fonction de sujet.

L'étude de langues comme le tagalog a en effet renouvelé l'étude des verbes en montrant que certaines langues, au lieu d'avoir une souplesse dans les noms grâce aux flexions nominales, possédaient une grande souplesse dans l'emploi de leurs bases verbales, souplesse qui leur permet de s'adapter à toutes sortes de contraintes du type thématization / rhématisation.

Ce rôle était grossièrement attribué antérieurement aux *voix*, de l'actif, voix de l'agent, au passif, voix du patient, et au « moyen », voix de l'agent-patient. Mais les voix ne constituent qu'une partie des moyens en jeu (ces moyens varient d'ailleurs selon les langues). En outre, pour ce qui est des langues classiques et du français, l'analyse sémantique qui en est faite est pour le moins caricaturale. Il convient donc de commencer par une analyse critique de cette description des voix.

Après avoir rappelé la maladresse ou plutôt le caractère partiel et/ou erroné de la dénomination des « voix » en français et avoir souligné l'hétérogénéité sémantique de toutes les voix, j'aborderai inversement la catégorie sémantique des verbes de mouvement (de déplacement autonome, pour être plus précis) afin de souligner l'hétérogénéité effective des formulations verbales existant en français dans ce domaine sémantique (comme dans tous les autres).

Puis, pour aborder l'étude des diathèses verbales proprement dite, je proposerai, à titre d'amorce de présentation d'une recherche en cours aux dimensions très nombreuses, un examen des diathèses de deux procès, un phénomène naturel et une action, respectivement à

travers les verbes *embarquer* (de l'eau embarque sur le pont des navires par gros temps) et *retentir* dans le contexte du chant (et éventuellement de la musique), notamment à l'opéra.

I. Voix et sémantique ou pourquoi la relation entre voix et diathèses est complexe

La relation des voix avec la sémantique est loin d'être claire et univoque.

La prégnance de la tradition (il n'est qu'à penser à l'enseignement pour s'en persuader) empêche parfois de prendre conscience du caractère partiel et donc trompeur de la dénomination des voix en français.

Or il est évident que les verbes de la **voix active** ne sont pas toujours des verbes d'action et n'ont donc pas tous, pour cette première raison, un agent pour sujet. Il est facile d'énumérer à ce propos des verbes comme mourir, dormir, jaunir, regarder (cette maison regarde vers le sud), les verbes dits d'état de la grammaire traditionnelle (qui incluent on le sait le verbe de changement d'état devenir), perdre (ses clés, l'appétit), sans parler de subir et de recevoir, dont la valeur passive est aujourd'hui largement reconnue².

Bref, l'analyse traditionnelle de la voix « active » est remise en cause depuis les années 60 et Frank Neveu rappelle à juste titre la conclusion catégorique de Guy Serbat en 1980 :

l'actif est une voix neutre par rapport aux diathèses, c'est-à-dire que le fait qu'un verbe soit à la voix active ne nous informe pas sur le statut sémantique de son sujet.

On peut en conclure que **le passif** se trouve ipso facto disqualifié comme « voix du patient » : la phrase au passif est en effet (le plus souvent et pour le dire très grossièrement) le retournement d'une phrase à l'actif, mais pas forcément d'une phrase d'action. Seuls les verbes d'action transitifs auront un passif « d'action », qui donnera au *patient* le statut de

² Par exemple, Bonnard (1983, 239) : « *Même un verbe transitif peut exprimer une action qu'on subit sans être à la voix passive : Le chien a reçu le fouet.* » Ce qui n'empêche pas de trouver sous la plume de Charaudeau (1992, 390) que *des coups* sont le patient (l'« objet ») du verbe donner (« action ») dans *donner des coups à quelqu'un* (alors que c'est *recevoir des coups* qui a une valeur passive tandis que *donner des coups* a globalement le sens actif de frapper) et sous la plume de Lemaréchal (1989, 126 : « nom d'agent : dormeur ») que *dormir* serait un verbe d'action, cette dernière analyse renvoyant au statut controversé de ce que Charaudeau (ibid., 387) nomme des « faits » et que je préfère qualifier de processus et de phénomènes naturels (en l'occurrence physiologiques).

thème et de sujet. Par exemple, le passif du verbe *recevoir* n'a pas pour sujet le patient puisque le patient est déjà le sujet du verbe *recevoir* à la voix active...

Encore faut-il, seconde restriction, que le COD du verbe à l'actif soit bien un patient, ce qui n'est pas toujours le cas. Traverser la cour pourrait en être un bon exemple en français (je reviendrai ci-après sur les verbes de déplacement). La cour n'est pas le patient de l'action de traverser, c'est le lieu traversé, comme en anglais dans le passif « English Channel was swum for the first time by Matthew Webb (1875) » ou dans le passif indirect « The bed was slept in ».

Le passif n'est donc plus que le retournement (permettant de subjectiviser le COD, ce qui nous importe évidemment dans l'étude des diathèses, au même titre que tous les procédés de « retournement »), le retournement, donc, d'un actif transitif *de sens variable*. En aucun cas il ne peut donc être considéré de façon univoque comme réalisant la diathèse du patient.

Quant à la traditionnelle **voix pronominale** (sur le statut et même l'existence de laquelle il n'est pas question ici de discuter), elle est reconnue par la tradition elle-même comme hétéroclite.

On y distingue en effet, à côté des inclassables et divers verbes dits essentiellement pronominaux³, les verbes pronominaux de sens réfléchi, de sens réciproque et « de sens passif ».

Du point de vue qui nous intéresse (à savoir la recherche d'une éventuelle adéquation entre voix et sens du verbe et par là rôle sémantique du sujet), on constate tout d'abord que certains verbes pronominaux ont un « sens passif ». Il en ressort que la valeur passive n'est pas le propre de la voix passive, mais qu'elle se trouve finalement répartie entre des verbes à la voix active du type recevoir, une partie des verbes à la voix passive et maintenant une partie des verbes pronominaux.

De même, une bonne part des verbes pronominaux réfléchis et réciproques notent des actions (se laver, se changer ; se battre...). Chevauchement cette fois avec la voix active : un sujet agent peut donc être suivi d'un verbe à la voix active ou d'un verbe pronominal réfléchi ou réciproque. Sans oublier que parmi les verbes essentiellement pronominaux, il y a aussi des verbes d'action, comme s'en aller...

³ C'est-à-dire paradoxalement ceux dont on ne peut analyser le pronom, ce qui revient à dire qu'on ne peut en réaliser l'analyse sémantique, qu'ils sont opaques.

Pour donner à toutes forces une unité apparente à la voix pronominale, on a eu recours à la notion ancienne de **moyen**, originellement appliquée à l'indo-européen et qui désigne spécifiquement une voix verbale du grec ancien.

On associe à cette dénomination l'idée d'une voix mixte, entre actif et passif.

Par exemple, Philippe Ménard (1968, §69, 59) déclare :

« Les verbes pronominaux sont beaucoup plus nombreux en AF qu'en FM. Il faut voir dans la voix pronominale une sorte de synthèse enfermant en elle l'actif et le passif. Elle marque la participation du sujet à l'action, c'est-à-dire indique que le sujet est à la fois agent et patient. Ainsi s'expliquent *soi criembre, soi douloir, soi mourir, soi dormir, soi partir* etc. Selon les verbes, la voix pronominale peut pencher davantage tantôt vers l'actif, tantôt vers le passif. »

On ne peut être plus explicite sur ce statut supposé médian, cet équilibre périlleux qui en devient incertain.

Autre exemple parmi de très nombreux autres, Jean Stéfani (1962, 117) proposait de « reconnaître à la voix pronominale une valeur propre en relation avec sa structure, avec la présence du pronom réfléchi. » En plaidant pour la présence, même « minime », d'une part d'« activité consciente du sujet » dans tout verbe pronominal, Stéfani en est venu à proposer pour plusieurs verbes des analyses sémantiques ad hoc totalement arbitraires (et parfois même contradictoires), en allant jusqu'à opposer « se laver les mains » à « laver ses mains », la seconde formulation étant digne d'un bandit ayant perdu toute humanité et dont les mains ne sont que les instruments de ses crimes⁴...

L'étude de Benvéniste (1950) sur le moyen en indo-européen disait pourtant clairement qu'il y a la même variété sémantique parmi les verbes moyens du grec que parmi les verbes actifs du français !

Est-il utile de rappeler, d'ailleurs, que la notion de moyen est une invention tardive des grammairiens antiques qui repose sur une réanalyse tardive du système indo-européen ? Ce dernier avait évolué de

Voix active // Autre voix (appelée a posteriori « moyen »)

à Voix active / Voix passive // Autre voix désormais marginalisée,

⁴ On trouvera en annexe 1 quelques-unes de ces justifications a posteriori, dont la présence ici est destinée seulement, on l'aura compris, à illustrer les dangers des démarches présupposant un lien simple entre morphosyntaxe et sémantique.

système réinterprété en

Voix active / (voix intermédiaire) / **Voix passive**

dite « moyen⁵ »

Bref, le moyen ne peut pas avoir été, à l'origine, entre actif et passif, puisque le passif n'existait pas.

Les propositions de Benvéniste pour la voix moyenne sont astucieuses mais les classes de verbes obtenues peuvent tout de même finalement sembler déroutantes : on ne peut pas considérer que la valeur « originelle » effective du moyen ait été ainsi totalement élucidée.

Ce qui est sûr, c'est que prendre ce repère un peu mystérieux pour qualifier en français un ensemble de verbes sous prétexte qu'ils recourent à un pronom personnel réfléchi est un peu acrobatique. Le recours à cette dénomination unique de « moyen » n'est qu'une façon de voiler la diversité de la voix pronominale.

J'ajouterai à cet examen sémantique des voix deux remarques de portée différente.

La première, c'est qu'un mixte entre actif et passif est de toutes façons incongru puisque ces voix elles-mêmes ne constituent pas des repères sémantiques clairs, étant donné leur diversité.

La seconde, c'est que l'expression verbe « de sens passif » n'est pas une dénomination acceptable. Le passif n'a pas de sens propre : c'est le retournement de l'actif, voix qui comporte des verbes dont le sens est varié. Au mieux, dans les cas les plus simples où le COD est le patient de l'action énoncée par le verbe, *le passif, c'est de l'action*. C'est plus exactement de l'action retournée, c'est-à-dire pour nous une voix principalement au service de la diathèse objective (placer le patient en position de sujet) d'un verbe d'action ; c'est la voix « orientée sur » le patient d'une action.

Après avoir ainsi essayé de casser l'idée d'un lien privilégié entre voix et sens du verbe (et sens du sujet), j'illustrerai inversement par l'exemple des verbes de déplacement la variété des outils verbaux utilisés par le français pour un même type de procès.

⁵ La tradition grammaticale, c'est un fait bien connu, parle pour le latin, dans le même esprit, de « déponents », c'est-à-dire littéralement de verbes de forme passive ayant « déposé », « abandonné » leur « sens » passif, ce qui revient à dire verbes de forme passive mais de « sens » actif.

II. Sémantique et voix : l'exemple des verbes de déplacement

Les verbes de déplacement autonome constituent un exemple connu mais encore intéressant de l'éclatement subi par les catégories sémantiques effectives quand les analyses privilégient morphologie et syntaxe. La variété des formes est telle que la catégorie sémantique disparaît sous un voile épais.

1. Des formes variées

Certains verbes de déplacement sont traditionnellement qualifiés de verbes pronominaux réfléchis (se jeter sur), d'autres sont « essentiellement pronominaux » (s'absenter, s'élancer, s'enfuir, s'envoler, s'évader, se réfugier), d'autres sont des verbes actifs intransitifs (partir, revenir), d'autres des verbes transitifs (traverser ou quitter un pays).

Stefanini (ibid., 118), avec d'autres, mobilise à leur propos également la notion de verbes moyens. N'importe quel type implication de l'agent, on l'a vu, semble convenir pour justifier cette étiquette floue. Renvoyant en note à la « littérature sportive » (?), il déclarait en effet : « Les verbes de mouvement ont si souvent et dans tant de langues la forme moyenne parce qu'aller, marcher, courir sont des moyens privilégiés de connaissance de notre corps »

On notera que les verbes donnés comme prototypiques ne sont d'ailleurs pas pronominaux mais actifs, ce qui est un peu paradoxal. Ce seraient en quelque sorte des verbes d'action quelconques souvent devenus pronominaux en raison de la conscience que le sujet prend de son corps quand il se déplace...

Les verbes de déplacement pronominaux sont par ailleurs qualifiés de « presque monovalents » par Weinrich (1999, 116) et dans de nombreuses listes hétéroclites, ils voisinent (on l'a vu dans la syntaxe de Ménard pour l'ancien français) avec des verbes aussi différents d'eux que « se mourir »...

2. Proposition de définition sémantique

Or leur analyse sémantique n'a pas à être perturbée par la variété de leurs réalisations : le verbe pronominal réfléchi de déplacement (se déplacer, s'embarquer) est un verbe de sens actif qui indique que la situation (locale) d'un agent change du fait de son action volontaire sur lui-même. C'est l'analyse traditionnelle : c'est un verbe d'action « réfléchi », au sens traditionnel du terme.

Et il n'y a aucune raison de ne pas déclarer que **tout déplacement volontaire de soi (quel que soit le verbe employé et sa voix) constitue une action de type réfléchi.**

Pour illustrer cette affirmation (prouver serait un bien grand mot), il suffira de mentionner rapidement quelques faits bien connus qui confortent l'idée de relation sémantique et même d'équivalence entre verbes actifs, verbe essentiellement pronominaux et verbes pronominaux réfléchis de déplacement.

Le même verbe peut posséder les deux formes avec le même sens réfléchi (avec en outre d'autres nuances, sans la régularité de l'espagnol, où le réfléchi marque souvent l'ingressif) : Cf. avancer, s'avancer ; reculer, se reculer ; aller, s'en aller ; se promener, promener (français régional du Nord) ; embarquer, s'embarquer...

Quelquefois, c'est au cours de son histoire qu'un verbe a adopté successivement deux formes différentes sans perdre son sens de verbe de déplacement : Stéfani affirme que les changements de ce type ont été nombreux au 17^{ème} siècle notamment.

La même racine peut donner naissance à deux verbes dont l'un est pronominal et l'autre non : fuir / s'enfuir ; aller : je vais (latin *vado*) / s'évader.

Enfin, des verbes de même sens peuvent posséder une forme différente (*déambuler* en face de *se promener*).

On pourrait de même comparer des verbes de même sens dans des langues différentes, pour obtenir de nouveaux exemples d'équivalence sémantique entre verbes pronominaux et verbes de la voix active. Le latin lui-même usait, pour les verbes de déplacement, de verbes actifs (*ambulare, venire, ire, adire...*) et de verbes déponents (*gradior* et ses composés, *sequor...*).

3. Variété des formes de verbes de déplacement en français.

Cette variété est également très grande en français, qui peut jouer sur des verbes de voix et de construction syntaxique diverses.

Le registre familier semble préférer des formulations analytiques plus expressives (?), du type se casser, se carapater, se tirer, et même, avec remotivation notable du pronom réfléchi par l'évocation d'une partie du corps, bouger sa carcasse, remuer sa graisse, ses 100 kg etc.

Se véhiculer, se réfugier, s'abriter (s'absenter, se sauver ?) pourraient également être analysés comme des pronominaux réfléchis, même si la construction transitive non réfléchie n'existe pas toujours...

S'échapper, s'en aller, s'élancer, s'envoler, s'évader, se mettre en chemin seraient des verbes essentiellement pronominaux, c'est-à-dire non analysables, de forme synthétique.

Emigrer, immigrer, atterrir, amerrir, alunir (amarsir), filer à l'anglaise, voler, courir, nager, marcher, galoper, trotter, partir, sortir, entrer, passer par, aller, venir, revenir sont des verbes actifs intransitifs.

Traverser, dévaler une pente, longer (une rivière), gagner, quitter (un endroit, un port) sont des verbes actifs transitifs et prendre la route, faire route vers, prendre la poudre d'escampette des locutions verbales non décomposables.

4. Analyses antérieures du même type

Ce type d'analyse des V de déplacement remonte au moins à K. Bogacki et à son *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français* (1983).

J'en citerai pour exemple son analyse du verbe *descendre* (p.208) :

descendre I

causer

X agir

changer

X se trouver w

X se trouver z

z plus bas que w

Autrement dit, le déplacement est ici une action du type changement (de lieu) opérée par un agent que le déplacement affecte en personne : ce qui revient à dire, même si Bogacki n'a pas adopté cette formulation, que les verbes de déplacement (y compris *descendre*, qui est un verbe à la voix active) sont des verbes d'action réfléchie.

On retrouve une analyse clairement de ce type par exemple chez Jean-Pierre Desclès, qui lui ajoute une dissociation entre action et « cause ».

Par rapport à la problématique soulevée ici des relations entre sémantique et voix, nous gagnons à travers cet exemple que l'on doit étendre la notion d' « action réfléchie » en dehors de la voix pronominale réfléchie du français.

Tout verbe de déplacement autonome, quelle que soit sa voix ou sa construction, est un verbe d'action réfléchie. Il signifie⁶ :

essayer de faire en sorte par soi-même
que soi-même étant initialement à tel endroit
se trouve finalement à tel autre endroit

Il faut rendre à la notion d'action « réfléchie » sa pleine valeur sémantique⁷.

5. Conclusion

L'étude des diathèses ne peut donc pas s'appuyer en français sur une régularité sémantique suffisante des voix. Un découplage de la morphologie et de la sémantique s'impose. Les voix pourront certes jouer un certain rôle dans l'étude des diathèses, mais ce rôle sera moins important que ne le suggérait la tradition avec ses simplifications abusives. La valeur passive et le sens d'action réfléchie possèdent plusieurs moyens d'expression différents en français. L'analyse des diathèses doit reposer sur un **examen non restrictif de tous les moyens**

⁶ Je n'ai pas pu procéder ici à un affinement sémantique de l'analyse de ces actions tenant compte notamment de la prise en charge par le verbe du lieu d'arrivée, de départ, ou de passage. L'étude des diathèses, un peu réduite en ce qui concerne les verbes de déplacement (le nombre d'actants étant lui-même réduit du fait de l'identité de l' « agent » et du « patient »), n'a pas non plus été réalisée. On trouvera anecdotiquement une diathèse locale dans la partie suivante : quand des spectateurs se rendent dans un théâtre, on peut dire que le théâtre *accueille* les spectateurs. C'est là la diathèse locale de l'action de « se rendre au théâtre ».

⁷ Catherine Schnedecker (2002) a de la même façon mis en relation (il s'agit de la catégorie de verbes d'interaction sociale impliquant deux actants, par ex. « *interaction à caractère antagoniste* : (se) battre, lutter, guerroyer, rivaliser, se mesurer ») une série de verbes actifs avec des **verbes réciproques**, ce qui revient à dire qu'elle considère certains verbes actifs comme des verbes d' « action réciproque », mettant fin au monopole implicite des verbes pronominaux dits réciproques. Dialoguer et discuter sont aussi *réciproques* que se parler ou s'insulter (*ibid.*, « *interaction langagière* : parler, bavarder, discuter, parlementer, s'entretenir »).

possibles sans préjuger de la fréquence de tel ou tel outil. Comme j'essaierai de le montrer dans la deuxième partie, ces moyens sont assez variés et inattendus. L'apport des nouvelles technologies et notamment du corpus Internet favorisent fortement ce type de recherches.

Les voix ne constituant pas l'entrée privilégiée de l'étude des diathèses, il est nécessaire de fonder cette étude des diathèses sur de nouveaux fondements explicites. Je présenterai à ce propos des réflexions méthodologiques organisées en deux temps.

Le premier temps consistera à reconnaître qu'évidemment, et notamment dans le cas des verbes polyvalents du point de vue diathétique, la description des données peut déjà exister et que le travail de recherche des diathèses peut sembler au premier abord relever d'une simple réorganisation de ces données. Mais cette réorganisation procure de fait de nouvelles pistes et révèle de nouveaux besoins.

Le second temps sera consacré à l'exploration de la variété des formulations complémentaires entrant dans l'expression des procès (l'exemple choisi sera le spectacle à l'opéra et particulièrement le chant). Le verbe chanter et son passif sont finalement très peu polyvalents du point de vue diathétique et de nombreuses périphrases recourant au nom chant et à des verbes du type *retentir* viennent compenser ce manque de souplesse en offrant de multiples possibilités. Occasion de plaider pour la recherche systématique de réseaux d'expressions au service de la formulation des diathèses sans se cantonner à un verbe donné.

III. Embarquer : un phénomène et ses diathèses.

Pour illustrer le cas de diathèses déjà répertoriées mais sous-exploitées, je prendrai donc l'exemple du verbe *embarquer*, dans son seul sens de « il y a de l'eau qui entre dans une embarcation par le haut ». Contrairement à la voie d'eau, ce phénomène naturel concerne la pluie ou l'eau des vagues passant par-dessus le bastingage etc. et envahissant le pont d'une embarcation.

Ce sens technique, que j'ai rencontré lors de mes recherches sur les verbes de mouvement, présente une richesse certaine qui permettra de montrer la pertinence mais aussi les difficultés et insuffisances des descriptions actuelles.

1. Je me permettrai de reproduire ici l'article du TLFi consacré au verbe embarquer, sans conserver les remarques finales ni l'étymologie, qui ne concernaient pas le sens que j'ai choisi d'aborder. Ce sens, je l'ai par ailleurs mis en valeur en le signalant par la couleur bleue de la police de caractères.

EMBARQUER, verbe.

I. Emploi trans.

A. [L'obj. désigne une pers.]

1. [Le suj. désigne une pers.]

a) Faire monter à bord d'un bateau, d'un navire, pour un déplacement. *Embarquer l'armée* (Ac. 1798-1932). Anton. *débarquer*.

Emploi pronom. réfl. Monter à bord d'un bateau. *Sigognac, resté seul, éprouva la sensation des gens qui s'embarquent et que leurs amis quittent sur la jetée du port* (GAUTIER, *Fracasse*, 1863, p. 51).

P. métaph. :

1. ... il n'y avait point pour lui [Mazarin] de planche plus solide et plus sûre où il pût **s'embarquer** que le cœur de cette princesse espagnole, romanesque et fidèle, et que ce vaisseau-là, réputé le plus fragile par les sages, résisterait cette fois à toutes les tempêtes. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. 2, 1851-62, p. 254.

Loc. fig. *S'embarquer sans biscuit* (cf. *biscuit*¹ ex. 2). Partir en voyage sans le nécessaire; s'engager dans une affaire sans les moyens nécessaires à sa réussite. *M. Tailland pense à tout, et n'est pas homme à s'embarquer une seule fois sans biscuit* (SAND, *Meunier d'Angib.*, 1845, p. 356).

b) *P. ext.*

Faire monter à bord d'un moyen de transport quelconque. *Grand-Louis ayant embarqué les deux domestiques dans les diligences de Paris* (SAND, *Meunier d'Angib.*, 1845 p. 149) :

2. Je me réjouissais même, il faut bien le dire, de ces jours où, les transports publics étant en grève, j'avais l'occasion d'**embarquer** dans ma voiture, aux points d'arrêt des autobus, quelques-uns de mes malheureux concitoyens, empêchés de rentrer chez eux. CAMUS, *La Chute*, 1956, p. 1484.

En partic. [Le suj. désigne une force de police] Interpeller et contraindre à monter dans un véhicule de police. *Louise (...) prise dans une râfle ordinaire, elle avait été identifiée, une rare déveine, et évidemment aussitôt embarquée* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 244). *Mais y [les flics] vont m'emballer! se récria Mario. (...) Oui, y vont t'embarquer* (LE BRETON, *Rififi*, 1953, p. 122).

Emmener avec soi (avec rapidité, de façon imprévue). *Si elle [Violette] piquait un vrai cave, elle*

l'embarquait au « Pélican » à deux pas... en face du Louvre (CÉLINE, Mort à crédit, 1936, p. 524).

c) *Au fig.*, souvent *péj.*

Embarquer dans. Entraîner dans, engager à (quelque chose de désagréable, d'aléatoire, ou de risqué dont on ne peut se dégager facilement). *Embarquer dans une affaire, une aventure :*

3. « Le plus rigolo », reprit Bouvier, avec un rire étouffé, « c'est qu'ils croient nous **embarquer** dans une guerre nationaliste! Ils ne se doutent pas que, avant un mois, ce sera la guerre civile! » MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, L'Été 1914, 1936, p. 618.

Emploi pronom. réfl. Il serait peut-être imprudent de m'embarquer dans ce sujet [la pédérastie] (DU BOS, Journal, 1927, p. 360).

Être embarqué (souvent dans un cont. négatif). Être entraîné dans une situation (souvent fâcheuse). *Je fis couler mon bain, je plongeai dans l'eau tiède tout en me disant que nous étions bien mal embarqués (BEAUVOIR, Mandarins, 1954, p. 315).*

2. [P. méton. du suj.]

a) [Le suj. désigne un bateau] Prendre à son bord. *Le brick vint au port embarquer ses matelots (BALZAC, Langeais, 1834, p. 349).*

b) *P. ext.* [Le suj. désigne un moyen de transp. quelconque] *Sur la route, notre diligence embarque un paysan du comté (MICHELET, Chemins Europe, 1874, p. 76).*

B. [L'objet désigne un inanimé concr.]

1. [Le suj. désigne une pers. ou *p. méton.* un bateau]

a) Charger à bord (d'un bateau, d'un navire). *Embarquer du charbon. Le bateau, en passant par Bordeaux, y a embarqué des vins pour l'Angleterre (Ac. 1932).*

Emploi pronom. à sens passif. Tout ce que vous envoyez au marché s'embarque à votre quai, avec une extrême facilité (CRÉVECŒUR, Voyage, t. 3, 1801, p. 254).

b) *P. ext.*

Charger à bord d'un autre moyen de transport. *La comparaison des tonnages embarqués par le rail et par le fer s'établit ainsi par les diverses catégories de marchandises (Nav. intér. Fr., 1952, p. 21) :*

4. Des employés pressés et costauds **embarquaient**, arrimaient à grand fracas de métal dans les voitures de tête de rame, les coffres lourds... ARNOUX, *Double chance*, 1958, p. 141.

Pop. Emporter avec soi (avec précipitation, par mégarde ou avec l'intention de voler). *Un homme de son âge et de sa situation ne devait pas embarquer les bouteilles de champagne ou les briquets (TRIGNOL, Pantruche, 1946, p. 40).*

c) *Au fig.* [L'obj. désigne un inanimé abstr.] Mener, diriger. *J'embarquai fort mal toute cette affaire, je le confesse (LAS CASES, Mémor. Ste-Hélène, t. 1, 1823, p. 785). La conversation était mal embarquée; des mots qu'on se dit à soi-même à ceux qu'on prononce tout haut, le passage n'est pas facile (BEAUVOIR, Mandarins, 1954 p. 240).*

2. *Domaine de la nav.* [Le suj. désigne un bateau ou, *p. méton.* du suj., des pers.] *Embarquer (de) l'eau.* Laisser entrer l'eau. *Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage (CHATEAUBR., Mém., t. 1, 1848, p. 359).*

Emploi abs. La mer est forte, nous embarquons (Ac. 1932). À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait (HUGO, Quatre-vingt-treize, 1874, p. 22).

II. Emploi intrans.

A. [Le suj. désigne une pers.] Monter à bord d'un bateau pour un déplacement. *Dans la soirée, nous embarquions à bord du croiseur « Lorraine II » (JOFFRE, Mém., t. 2, 1931, p. 449). Le total des passagers embarquant dans des ports français ou y débarquant est, malgré l'avion, en constante augmentation (M. BENOIST, PETTIER, Transp. mar., 1961, p. 63).*

En partic. Monter à bord d'un bateau comme membre de l'équipage. *Les jeunes officiers qui embarquaient sous ses ordres pour la première fois n'étaient pas très rassurés (PEISSON, Parti Liverpool, 1932, p. 14).*

B. [Le suj. désigne l'eau, les vagues] Pénétrer dans un bateau. *L'eau embarque (Ac. 1932). La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers (BAUDEL., Avent. Pym., 1858, p. 115). Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables (VERNE, Enf. cap. Grant, t. 3, 1868, p. 39).*

Comme on le constate, le verbe *embarquer* est considéré comme un ensemble de sens divers, très nombreux, propres et figurés, correspondant à des actions aussi bien qu'à des phénomènes naturels.

Les formes liées aux voix traditionnelles (s'embarquer, être embarqué) sont intégrées dans l'article.

Les sens sont classés en fonction de leur construction syntaxique, ce qui amène par exemple à dissocier et à éloigner fortement **s'embarquer** (« monter à bord d'un bateau ») (IA1a) d'**embarquer** (« monter à bord d'un bateau pour un déplacement ») (IIA).

Si par ailleurs on teste par une recherche rapide la dernière affirmation de IIA (embarquer : « *en partic.* monter à bord d'un bateau comme membre de l'équipage » : monter à bord comme membre de l'équipage serait exprimé spécifiquement par l'actif embarquer), on constate qu'elle est pour le moins trop catégorique ou du moins trop isolée et trop partielle.

Le verbe embarquer a ici le sens d'*engagement d'un marin sur un navire*. L'exemple cité est très clair sur ce contexte professionnel : *Les jeunes officiers qui **embarquaient** sous ses ordres pour la première fois n'étaient pas très rassurés* (PEISSON, *Parti Liverpool*, 1932, p. 14).

Or ce sens est en fait attesté avec toutes les constructions suivantes du verbe :

Un capitaine embarque quelqu'un comme mousse.

Quelqu'un est embarqué ou se fait embarquer comme mousse sur un navire.

Quelqu'un s'embarque sur un navire comme mousse.

Quelqu'un embarque sur un bateau comme mousse.

Un sondage sommaire sur Internet révèle que « s'embarquer comme mousse » est presque aussi fréquent que « embarquer comme mousse » : à la 3^{ème} personne du présent de l'indicatif, on trouve 31 pronominaux pour 45 actifs (respectivement 319 occurrences annoncées, 31 affichées et 31 pertinentes ; et 909 annoncées, 140 affichées et 45 pertinentes) et à l'infinitif (sachant que la tournure « faire embarquer » n'est évidemment pas exploitable) 18 pronominaux pour 10 actifs.

Une conclusion semble s'imposer : « embarquer qqn comme matelot » mérite un traitement plus lourd et spécifique. C'est également ce que nous allons proposer pour le phénomène naturel de « l'eau qui embarque » : un classement sémantique des données qui permette d'approfondir la gamme des formes et constructions en jeu afin d'y repérer clairement le jeu des diathèses.

Les « sens » en relation avec le phénomène naturel « de l'eau embarque », on le voit, sont répartis entre IB2 et IIB, sans lien explicite entre ces deux passages de l'article, la mention « Domaine de la navigation » ne figurant d'ailleurs que devant la première série d'occurrences.

Sémantiquement, il ne s'agit dans ces emplois que d'un seul et même « sens » : le phénomène naturel est simplement décrit selon des points de vue différents. Selon que l'on parle de l'eau, du bateau ou des occupants du bateau, on emploiera nécessairement l'une ou l'autre des constructions relevées.

Le classement opéré par le dictionnaire en fonction du type sémantique de sujet syntaxique est une anticipation intéressante du classement par diathèses, car ce qui est finalement intéressant, c'est bien de *regrouper ces indications éparses* en tant que décrivant le même phénomène (je plaide ici clairement pour le dégroupement des données), puis d'essayer de *les organiser de façon sémantiquement cohérente*, en essayant d'identifier les types de sujets et de constructions en jeu.

2. Imaginons donc que les parties de l'article signalées soient regroupées dans un article spécifique.

Embarquer

Domaine de la *nav.*

1. [Le suj. désigne un bateau ou, p. méton. du suj., des pers.] *Embarquer (de) l'eau.* Laisser entrer l'eau. *Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage* (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 359). *Emploi abs.* *La mer est forte, nous embarquons* (Ac. 1932). *À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait* (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

2. [Le suj. désigne l'eau, les vagues] Pénétrer dans un bateau. *L'eau embarque* (Ac. 1932). *La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers* (BAUDEL., *Avent. Pym.*, 1858, p. 115). *Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables* (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

Il conviendrait alors d'ajouter une **définition** commune à ces divers emplois, du type : « Phénomène naturel au cours duquel de l'eau pénètre dans une embarcation par le haut »

Le **classement** effectif des diathèses en jeu pourra correspondre aux rôles sémantiques des

différents éléments : ici, le phénomène concerne avant tout l'eau, qui se déplace⁸.

Si l'eau est le siège du phénomène, il reste à essayer d'attribuer au bateau et aux hommes un **rôle** propre. Je proposerai de dissocier les rôles du bateau et des hommes.

Le bateau est le lieu d'arrivée de l'eau mais subit aussi directement l'effet de l'envahissement de l'eau. Les hommes sont les spectateurs de ce phénomène (même s'ils peuvent en être responsables dans le cadre des manœuvres liées à la navigation), mais n'en sont affectés qu'indirectement : embarquer de l'eau, ce n'est pas recevoir sur soi un paquet de mer ! C'est « seulement » être sur un bateau qui embarque de l'eau.

Il conviendrait également de chercher si d'autres éléments peuvent entrer en lice : l'eau passe par un endroit, elle arrive sur le pont, elle arrive par l'avant ou l'arrière... La recherche des diathèses doit examiner le sens précis de ces éléments et décrire ceux de ces éléments qui se prêtent à devenir sujets dans d'autres constructions du verbe embarquer.

La pluralité des constructions adoptées par ce verbe interroge par ailleurs la notion de « verbe symétrique ». Notre verbe embarquer est d'ores et déjà au service de *trois* diathèses...

D'autres verbes ou noms peuvent également jouer un rôle dans ce contexte sémantique. Pour rester strictement dans le domaine choisi, une recherche complémentaire (sur Internet) a permis de relever le nom *embarquement* avec un sens équivalent à celui que nous avons étudié pour le verbe *embarquer*. Ce sens lui était refusé par les dictionnaires, qu'il s'agisse du *TLFi*, du *Robert* ou du *Dictionnaire historique de la langue française* (1992) d'Alain Rey.

A l'organisation de ces données s'ajoutera la mise en réseau d'embarquer avec les mots voisins (entrer dans, pénétrer dans ; l'envahissement du pont par l'eau etc.)

Pour en finir avec cet exemple abordé rapidement à des fins, je le rappelle, essentiellement méthodologiques, je proposerai une trame non exhaustive (il y manque pour le moins les autres diathèses susceptibles d'exister et dont je viens de citer les candidats éventuels) d'un article consacré spécifiquement à ce phénomène naturel et organisé en fonction de l'entrée par

⁸ Cette analyse sémantique ne peut être ici que très sommaire. Le verbe embarquer dans le sens choisi ici fera l'objet d'une étude spécifique (en cours d'achèvement) dans laquelle les problèmes de sémantique, entre autres, seront explicités et discutés.

les diathèses.

Embarquer (n°.) (voir aussi *embarquement*)

Domaine de la *nav.*

Phénomène naturel au cours duquel de l'eau pénètre dans une embarcation par le haut

1. [Le suj. désigne l'eau, les vagues] = siège du phénomène

Pénétrer dans un bateau.

L'eau embarque (Ac. 1932). *La mer était comparativement calme, de sorte qu'elle n'embarquait plus sur le brick que par le travers* (BAUDEL., *Avent. Pym.*, 1858, p. 115). *Le revers des vagues embarquait par masses d'eau considérables* (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t. 3, 1868, p. 39).

2. [Le suj. désigne un bateau] = lieu concerné par le phénomène

Embarquer (de) l'eau. Laisser entrer l'eau.

Emploi abs. À de certains coups de lame, l'avant de la corvette embarquait (HUGO, *Quatre-vingt-treize*, 1874, p. 22).

3. [Le suj. désigne des pers.] = personnes affectées par les conséquences de ce phénomène⁹

Nos mâts de hune étaient rompus, nos chaloupes emportées, le gaillard d'arrière rasé, et nous embarquions l'eau à chaque tangage (CHATEAUBR., *Mém.*, t. 1, 1848, p. 359).

Emploi abs. La mer est forte, nous embarquons (Ac. 1932).

(4. ?)

3. Conclusion

L'examen du verbe embarquer a donc fait apparaître une description peu maniable du phénomène naturel, description éparse sans lien entre ses parties et un regroupement d'éléments (bateau et hommes) que je préfère distinguer pour des raisons sémantiques fortes. Si la mention d'éléments susceptibles d'occuper la fonction sujet constitue une amorce intéressante à l'établissement des diathèses, il reste à vérifier si d'autres éléments ne peuvent pas occuper cette fonction. D'ores et déjà, le nom « embarquement » a pu être ajouté comme nom de phénomène naturel correspondant à ce verbe.

⁹ J'avais proposé dans un premier temps de voir dans « les hommes sur le bateau » les personnes affectées par le phénomène, mais j'ai finalement retenu l'objection d'Eva Buchi consistant à dire que le bateau était également affecté par le phénomène et que la distinction proposée n'était pas assez fine. Il conviendra effectivement de réfléchir ultérieurement tout d'abord au double statut de l'embarcation, à la fois lieu et élément affecté : il serait plus raisonnable de limiter son rôle à celui de lieu dans cette description du phénomène d'embarquement proprement dit, le reste relevant des *conséquences* de ce phénomène. Les hommes ne seront à leur tour considérés que comme affectés par les conséquences de l'embarquement sur le navire (par exemple s'il est déséquilibré ou évidemment s'il coule), ce qui rejette encore plus loin leur relation avec le phénomène décrit et justifie d'autant plus leur dissociation d'avec l'embarcation. Le traitement des diathèses ne pourra exclure de tels affinements sémantiques. Les relations de causalité jouent un rôle important dans la description des phénomènes, rôle qui sera également abordé dans l'étude annoncée qui développera cette présentation d'« embarquer ».

L'étude des diathèses amène donc à procéder à une analyse critique, à une réorganisation et éventuellement à un dépassement des descriptions existantes.

Elle doit reposer sur des indications sémantiques cohérentes et explicites (à défaut d'être consensuelles) à la fois dans la définition des notions en jeu (ici le phénomène naturel d'embarquement de l'eau) et dans celle de tous les éléments entrant en ligne de compte (appelés ailleurs actants ou participants). Les périphrases « (lieu) concerné par » et « (personnes) affectées par » sont des pis-aller provisoires. Les recherches sur les diathèses sont nécessairement très exigeantes du point de vue sémantique.

Elles amèneront à chercher un moyen de mettre en réseau les différentes expressions en jeu dans l'élaboration par une langue des diathèses nécessaires à l'expression.

Elles amèneront également à repenser la notion de verbes dits symétriques ou inverses.

IV. Autour du chant : opéra et diathèses.

Les problèmes posés par le deuxième champ d'étude seront différents. Le domaine du chant (à l'opéra, avec extension à d'autres situations) est plus complexe : davantage de rôles sémantiques sont en jeu et le matériel lexical est plus varié. Le verbe chanter, notamment, ne couvre pas de façon importante les besoins en diathèses et c'est plutôt par des expressions faisant intervenir le nom chant ou d'autres que ces besoins sont assurés. Je continuerai à aborder ces données en portant une attention particulière aux verbes qui vont entrer dans ces expressions.

1. Le fait qu'il s'agisse cette fois d'une action et non plus d'un phénomène naturel comme avec embarquer complexifie évidemment l'**analyse sémantique**.

Le chant à l'opéra (et ailleurs) est un spectacle, un divertissement culturel sophistiqué impliquant un grand nombre d'intervenants et de participants. Il n'est pas question ici d'accorder un traitement exhaustif aux nombreux domaines complémentaires en jeu mais seulement de suggérer la complexité des relations entre les participants.

La préparation et l'organisation des spectacles sont assurés par des producteurs, des directeurs de théâtre etc. qui engagent des chanteurs, demandent / proposent aux chanteurs / invitent les chanteurs à chanter / engagent les chanteurs (et le metteur en scène et l'équipe technique).

Parmi les interprètes chargés de la prestation, on trouvera les musiciens, dirigés par le chef d'orchestre, et les chanteurs.

Ces derniers mènent une carrière lors de laquelle ils se forment un répertoire ; après les cours de chant des débuts (apprendre à chanter), ils recourent encore à un chef de chant pour les aider à répéter et à maîtriser les rôles qui leur sont confiés.

Ils chantent un solo, un duo, avec tel ou tel autre chanteur ; le chœur les accompagne etc.

Ils chantent du Puccini, tel rôle (ils interprètent un rôle, comme les comédiens) ou tel air, ils chantent la colère ou l'amour.

Ils chantent pour un certain public, essaient de le « faire vibrer », lui offrent leur talent.

Les spectateurs se déplacent au théâtre ou à l'opéra, viennent les entendre et les voir chanter, les écoutent, les applaudissent, les huent... sont lassés ou gâtés.

Ils peuvent en outre chanter pour eux-mêmes, pour le plaisir de chanter un rôle qu'ils apprécient ou dont ils rêvaient d'affronter la difficulté : ils s'offrent tel rôle.

2. Sur la piste des diathèses : les couples d'inverses

Pour essayer d'organiser ces différents verbes reflétant (partiellement) les actions qui s'entrecroisent à cette occasion, pour dépasser ces simples regroupements de verbes décrivant telle ou telle phase de l'action, comment procéder ?

Dans la lignée du couple actif / passif, on peut être tenté de chercher dans ces formulations et dans les formulations qui leur sont couramment associées des couples, des séries de deux formulations à sujet différent.

Si l'on s'en tient à une classification individuelle des verbes en les accompagnant de leur « inverse », on peut par exemple établir la liste suivante de couples de formulations verbales (à partir d'exemples forgés sur la base d'expressions attestées) :

- (1) Le ténor chante / L'air est chanté avec brio
- (2) La cantatrice a fait retentir sa voix exceptionnelle dans la salle de l'opéra hier soir / L'opéra a retenti des prouesses vocales de la cantatrice
- (3) Les spectateurs vont à l'opéra / L'opéra accueille les spectateurs pour une représentation unique de tel opéra...
- (4) L'opéra donne Les noces de Figaro / Les spectateurs assistent avec plaisir aux Noces de Figaro
- (5) La cantatrice (a gratifié le public d' / a offert au public) une prestation exceptionnelle / Le public a été gratifié ce soir d'une prestation exceptionnelle / C'est une prestation vraiment exceptionnelle qui a été offerte hier soir au public...
- (6) Le ténor a fait vibrer le public / Le public a vibré

Les outils utilisés dans les couples de ces échantillons (qui ne servent qu'à illustrer mon propos et à poser le problème) sont variés.

Les voix n'y jouent pas un rôle vraiment prédominant.

Quelques **passifs**, certes :

- (1) chanter / être chanté
- (5) gratifier / être gratifié de
offrir / être offert

Mais on notera que les deux possibilités de (5) ne valident pas le même sujet : ces formulations sont complémentaires et non pas similaires ; le passif entre dans un jeu complexe, pas dans une simple opposition duelle.

Ajoutons que l'on rencontre également la forme **pronominale** s'offrir quand il s'agit d'un chanteur qui prend plaisir à réaliser une prestation qui possède pour lui une valeur particulière.

Mais on trouve aussi des périphrases verbales, ici du type faire + infinitif, de celles que plusieurs auteurs (Bonnard par exemple) sont tentés d'assimiler aux voix traditionnelles :

(2) faire retentir / retentir

(6) faire vibrer / vibrer

Dubois (1967, 118-122) avait mis en exergue cette relation entre verbe simple et locution avec faire, mais en recourant à la notion de transformation (faire vibrer comme « transformation active » de « vibrer »). Ce qui m'importe ici, ce n'est pas le mode de création de la locution, problème de morphologie, mais la relation entre ces deux expressions verbales : c'est vibrer qui est l'inverse ou le supplétif du passif inexistant de faire vibrer.¹⁰

On peut aussi rencontrer des inverses lexicaux :

(3) aller / accueillir

(4) donner / assister à

Trois remarques à propos de ces deux séries.

Tout d'abord, l'analyse de Bogacki (1983, XXX) qui fait d'*accueillir* un verbe d'état ne peut convenir : accueillir est ici le retournement d'*aller*, il décrit l'action d'*aller*. En l'occurrence, il sert à attribuer au lieu (l'opéra...) la fonction syntaxique de sujet.

Ensuite, on notera la présence du verbe donner, lequel, avec ses inverses lexicaux recevoir ou même prendre (prendre des coups), participe à la construction de nombre de locutions inverses dans divers domaines sémantiques.

Enfin, on trouve « faire donner » et « se faire donner » (un opéra) en parlant d'un roi qui demande qu'on donne (pour lui) un opéra, chez Voltaire (*Le taureau blanc*) :

« Le prophète roi de Perse commença par *se faire donner un opéra italien* dont les chœurs étaient chantés par quinze cents châtrés »

¹⁰ Le caractère d'inversif de *retentir* par rapport à *faire retentir* trouve une confirmation dans l'usage rencontré dans divers textes (34 occurrences sur Internet, dont un exemple musical au moins) de **se faire retentir* avec le sens de *retentir* : essai de « passif » de *retentir*, *comme se faire écraser* est un essai (reconnu celui-là) de « passif » d'*écraser*. On trouvera quelques exemples de « se faire retentir » en annexe 2.

Bref, l'établissement de listes de couples est une piste intéressante, mais insuffisante. Outre le fait que les procédés sont formellement divers et non prédictibles, on note qu'ils s'associent entre eux. L'exemple (5) permet de repérer un trio jouant sur variation lexicale et voix passive (avec subjectivisation du chanteur, du public ou de la prestation. L'exemple (3) permet d'observer une subjectivisation du lieu. L'exemple (4) oppose chanteur et public. Les tournures avec faire supportent souvent la forme pronominale.

Ce que nous constatons donc, c'est un foisonnement de formes variées et un accès disparate des éléments sémantiques au statut de sujet. Tout cela nécessite une étude plus systématique. La description des couples est anecdotique et superficielle ; c'est le système sous-jacent qu'il importe de décrire.

3. Richesse de retentir : retentir et ses « voix » ?

Pour expérimenter ce type de recherche systématique, j'ai choisi d'essayer de développer, dans le domaine du chant (ou de la prestation musicale instrumentale), les emplois du verbe retentir, déjà répertorié ci-dessus dans l'exemple (2). Il s'agit de décrire à travers ce verbe une partie des formulations verbales évoquant le chant à l'opéra.

Partons comme précédemment de l'article du TLFi.

J'ai reproduit ci-après les éléments de l'article retentir qui concernent notre recherche, en excluant donc les sens figurés (qu'ils soient annexés aux sens reproduits ou traités indépendamment en C et en D).

RETENTIR, verbe intrans.

A. 1. [Le suj. désigne la cause, l'origine du bruit]

Produire un son qui résonne fortement. *Le canon, les cloches, le cor retentissent; la sonnette retentit.*

*La canne du suisse retentissait seule au milieu du silence, et le bedeau désappointé tendait dans le désert une bourse au fond de laquelle gisait un gros sou (MUSSET ds *Le Temps*, 1831, p. 84). Son pas lourd retentissait dans l'escalier. Elle alla jusqu'à ma porte, j'entendis son essoufflement (MAURIAC, *Nœud vip.*, 1932, p. 182).*

2. [Le suj. désigne un bruit, un son]

Se faire entendre avec éclat.

*Les appels, les bruits, les chants, les cris, les coups (de feu, de fusil, de marteau, de sifflet), les détonations, les éclats (de colère, de rire), les voix retentissent. On dort peu et mal, dans le fracas des camions allemands, des motocyclettes. Et pire encore, quand, dans la nuit un instant silencieuse, retentit le bruit des bottes... Ce bruit de bottes, qu'écourent, d'un bout à l'autre de l'Europe, tant d'insomnieux apeurés! (MARTIN DU G., *Souv. autobiogr.*, 1943, p. CXXI).*

B. Retentir de + subst. spécifiant la nature du bruit.

Être rempli d'un bruit puissant.

Du sein de ce choc tumultueux s'élève un épais tourbillon de poussière qui couvre les combattans, obscurcit les airs et monte jusqu'au ciel, et les paisibles collines retentissent du bruit des armes, des

éclats de la victoire et des gémissemens de la mort (COTTIN, *Mathilde*, t. 2, 1805, p. 321)

On y avait, en divers points, déployé le drapeau tricolore, chanté *La Marseillaise*, défilé au cri de: « Vive De Gaulle! » À la Santé, ce jour-là, les détenus politiques, se donnant le mot de cellule en cellule et bravant la pire répression, avaient pavosé toutes les fenêtres, chassé les gardiens, **fait retentir** le quartier de leurs **hymnes patriotiques**. DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1956, p. 291.

Le fait que le verbe retentir soit associé à des noms pour indiquer le son en cause est très clairement mis en valeur.

En revanche, du point de vue sémantique, le fait de mêler sons (musique) et bruits (dont des bruits involontaires) et le fait de désigner des instruments par l'expression « cause ou origine du bruit » en A1, tout cela manque pour le moins de précision.

Reprenons donc plus étroitement ce qui concerne chants ou musique et non pas bruits (qu'ils soient volontaires ou induits par d'autres activités). On trouve finalement comme sujets, mais sans explicitation claire de leur rôle sémantique (surtout pour les agents en 4) :

1. Les instruments / la voix (A1 et A2)

Produire un son qui résonne fortement.

- *Le canon, les cloches, le cor retentissent;*

- *Les éclats (de colère, de rire), les voix retentissent.* (MARTIN DU G., *Souv. autobiogr.*, 1943, p. CXXI).

2. Le son produit (note, chant, air de musique, oeuvre...) (A2)

[Le suj. désigne un son]

Se faire entendre avec éclat.

Les appels, les bruits, les chants, les cris, les coups (de feu, de fusil, de marteau, de sifflet), les détonations, les éclats (de colère, de rire), les voix retentissent. (MARTIN DU G., *Souv. autobiogr.*, 1943, p. CXXI).

3. Le lieu¹¹ (B)

Retentir de + subst. spécifiant la nature du bruit.

Être rempli d'un bruit puissant.

(non exemplifié pour la musique)

4. Les agents (faire retentir) (si l'on tient compte de l'exemple présent en B)

On y avait, en divers points, déployé le drapeau tricolore, chanté *La Marseillaise*, défilé au cri

¹¹ Andrée Borillo (1998, 124) a relevé le verbe retentir (avec crépiter, bourdonner, résonner, vibrer) parmi les « verbes de localisation spatiale » susceptibles de recevoir pour sujet l'indication de lieu (« la cour retentit de cris d'enfants »), ce que je qualifie ici de verbe s'associant à un nom d'action (cris) au service d'une diathèse locale.

de: « Vive De Gaulle! » À la Santé, ce jour-là, les détenus politiques, se donnant le mot de cellule en cellule et bravant la pire répression, avaient pavoisé toutes les fenêtres, chassé les gardiens, **fait retentir** le quartier de leurs **hymnes patriotiques**. DE GAULLE, *Mém. guerre*, 1956, p. 291.

Nous avons dégroupé sens propres et sens figurés, séparé la musique des bruits et distingué les instruments des causes, classé sémantiquement les sujets et regroupé l'organe de la voix avec les instruments (en fait on devrait traiter séparément chant et musique, mais peu importe ici), séparé les exemples évoqués en B, regroupés de fait pour la seule raison qu'ils comportent tous deux une indication de lieu.

Ces données étaient mêlées aux autres, isolées comme des sens différents : ce ne sont que les diathèses du même verbe retentir ou plutôt de l'action de chanter ou d'interpréter de la musique avec un instrument.

Que manque-t-il à ce tableau ?

Le statut de faire retentir, non valorisé et discrètement adjoint à retentir, n'était pas satisfaisant : il a fallu trancher en faisant entrer explicitement comme diathèse de l'agent la tournure faire retentir (un chant...). Cette décision change la nature de l'article qui, de « retentir », porte désormais sur *les diathèses de « chanter, interpréter »* (notions avec lesquelles un lien doit être assuré) *assurées par le verbe retentir et les locutions verbales dans lesquelles il entre.*

Quelle meilleure occasion que la description du verbe simple pour intégrer les autres emplois de faire retentir (le TLFi n'en mentionne aucun) et éventuellement les locutions laisser retentir, entendre retentir et voir retentir ?

Pour le verbe simple, la liste des diathèses déjà réalisée se révèle presque complète (dans l'état actuel de nos recherches), à condition toutefois que l'on assimile à un air de musique (relevant de la diathèse 2) le **thème** d'un morceau dans l'exemple suivant, qui évoque Carmen de Bizet :

(1) *Le thème de la fatalité **retentit** avec force une dernière fois.*

www.zictrad.free.fr/Populaire-savant/Carmen-Bizet.htm

On notera tout de même, à toutes fins utiles (en fait pour faire ressortir la souplesse des usages constaté et la richesse potentielle de ces données), un emploi absolu de retentir dans le cadre

de la diathèse 3 (il s'agit d'une salle de spectacle qui va accueillir sa dernière représentation de la saison) :

(2) *Le Conservatoire est à la veille de sa clôture. Depuis quelques jours la salle de Cimarosa et de Rossini est silencieuse et déserte; le sanctuaire de Beethoven n'a plus qu'une fois à retentir.*

http://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine.-_14_avril_1835

(Revue musicale de la Chronique de la quinzaine du 14 avril 1835 de la *Revue des Deux Mondes*, tome 2, 1835)

En revanche, avec l'intégration de **faire retentir**, c'est à une série importante de constructions variées que l'on est confronté. Une étude exhaustive serait nécessaire. Il a été néanmoins possible d'isoler plusieurs types de sujets syntaxiques qui n'entrent pas dans la liste de diathèses établie à partir du TLFi. Sans préjuger de leur futur statut dans un article de dictionnaire (car il y a là des décisions à prendre, des choix à opérer), on peut ainsi noter plusieurs diathèses supplémentaires, avec pour commencer celle **de l'auteur du morceau de musique** (il s'agit d'une évocation du musée national de Prague) :

(3) « *Vous pouvez y voir les portraits des époux Dusek, des reproductions de partitions originales d'oeuvres de Mozart, ainsi qu'une exposition d'instruments de musique du XVIIIe siècle. Il y a, parmi eux, notamment le cor de basset, instrument peu utilisé à l'époque, mais que Mozart **faisait retentir** dans ses opéras.* »

www.radio.cz/fr/article/75254

On notera toutefois qu'il ne s'agit pas de la prestation en elle-même mais de l'écriture de la musique... Mozart a fait figurer dans la partition de certains morceaux un instrument qui de ce fait a retenti dans les salles de spectacle. Mozart est à l'origine de l'utilisation de l'instrument... Je laisserai en suspens l'identification du rôle sémantique en jeu, que l'on retrouve, semble-t-il dans l'évocation d'un concerto de Brahms :

(4) *Une certaine animation se fait jour dans la section centrale — un fugato ingénieusement orchestral — mais c'est seulement à la fin (après la deuxième cadence) que, passant dans la tonalité majeure, Brahms **fait retentir** une réelle joie.*

www.abeilleinfo.com/produit.php?cle=7792

De même, l'exemple suivant, dans lequel c'est **le concert** qui est sujet, doit faire l'objet d'une réflexion supplémentaire dans une étude d'ensemble :

(5) *Deux concerts* de 250 élèves chacun **ont fait retentir** la cathédrale Saint-Pierre aux chants de l'Escalade et de Noël;

www.compagniede1602.ch/sp400/manifs.htm

Un concert fait retentir un lieu. On est ici du côté de l'organisation des spectacles... Le concert a été l'occasion de faire retentir la musique

Troisième nouveau sujet, **le commanditaire de l'œuvre**, dont le statut est plus clair :

(6) *Tout est prétexte au Roi pour faire **retentir** des Te Deum*

<http://perso.orange.fr/papiers.universitaires/musico12.htm>

En revanche, s'il est attesté pour des cris, des bruits divers, le mot **air** (sg ou pl) n'a pas été rencontré comme sujet (« les airs retentissent de la musique de X », inverse de « la musique de X fait retentir les airs ») dans le contexte de spectacles. Mais cette possibilité n'en est pas pour autant totalement exclue.

Enfin, sans ajouter d'autres diathèses, une série de constructions vient s'ajouter aux moyens offerts par la langue française pour recourir aux diathèses de l'agent, des instruments et de la voix et de l'œuvre musicale (respectivement numérotées précédemment diathèses 4, 1 et 2). Ces locutions verbales devront figurer à côté du verbe retentir dans les parties concernées de l'article consacré à cette action de faire de la musique.

Je présenterai ici sommairement un exemple de chaque construction rencontrée, sans commentaire supplémentaire :

Diathèse de l'agent (le chanteur, le musicien)

Un chanteur fait retentir un lieu des accents de sa voix / de sa musique (7)

Un chanteur/interprète fait retentir (le timbre de) sa voix/ (l'éclat de) son instrument (8, 9)

Un chanteur/interprète fait retentir sa musique (pour la première fois...) (10)

Des musiciens font retentir les airs (11)

(7) *ancien ténor de l'Opéra, (...) il retrouve les accents dont il a jadis fait retentir les voûtes de l'Opéra.*

www.greatwardifferent.com/Great_War/Oldest_Soldiers/Barbe_Blanche_01.htm

(8) *Hiromi Omura (Silvia) fait retentir sa belle voix charnue et puissante*

www.anaclase.com/opera/articles/pagliacci1.htm

(9) *les Sonneurs de trompes de Chevetogne feront retentir d'une berge à l'autre l'éclat de leurs cuivres*

www.dreamit.be/castles/FR/CP2004Concerts.htm

(10) *C'est à l'automne 1998 que Twisted Minds fit retentir ses premiers accords.*

www.rocklineopera.com/rlo/135_The_Twisted_Minds.html

(11) *Les trompettes, les tymbales, & les corps de musique des quatre coins de l'orangerie, devoient faire retentir les airs pendant que le Roi, la Reine, & la famille royale, dans le sallon du milieu, & toute la cour, à vingt autres tables différentes, joiüiroient du service le plus exquis.*

<http://arsmagnalucis.free.fr/fetescour2.htm>

(Extrait de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, « Fêtes à la Cour II - Le 2nd Mariage de monsieur le dauphin en 1747 »)

Diathèse des instruments, de la voix

Les instruments font retentir un son / La voix fait retentir un chant (12, 13)

La voix de X fait retentir un lieu (14)

(12) *Les cuivres font d'abord retentir une vigoureuse sonnerie*

www.leduodijon.com/images/spect_168_programme.pdf

(13) *les voix mystérieuses de la Volga font retentir une dernière fois leur chant sinistre*

<http://perso.orange.fr/alain.cf/katia-kabanova-creation-prague.htm>

(14) *Les roulements de la voix de Galli, semblables à ceux du tonnerre, firent retentir l'immense salle de la Scala*

www.forumopera.com/opera%20no5/turco-galli.html

Diathèse de l'oeuvre

Une oeuvre fait retentir sa douceur en un lieu (15)

(15) *Quels chants mélodieux*

Font retentir ici leur douceur infinie ?

[http://fr.wikisource.org/wiki/Fragment_d'un_prologue_d'opéra_\(Boileau\)](http://fr.wikisource.org/wiki/Fragment_d'un_prologue_d'opéra_(Boileau))

4. Conclusion de cette amorce d'étude

L'association dans le même article des données classées en fonction des diathèses qu'elles illustrent me semble la seule solution claire à apporter à la grande variété des formulations verbales en français. L'étude du verbe retentir a permis de procéder à des additions nombreuses au niveau des constructions syntaxiques possibles en français dans chaque diathèse ou presque. Elle a également mis sur la piste de plusieurs autres diathèses, dont certaines sont d'ores et déjà étiquetables. On a bien ici l'idée de séries de formulations complémentaires.

Un « module sémantique » a pu ainsi être obtenu empiriquement, module sur lequel les différentes constructions opèrent une hiérarchisation et une sélection :

X fait retentir dans les airs en tel endroit la musique de Y

A ce propos, il faut décider de l'extension du champ à traiter

On peut ajouter à ce module « de base » « *pour tel public dans le cadre de telle manifestation et à la demande de Z* »

Faire retentir peut en effet, on l'a dit, signifier ordonner de représenter un opéra (6) : le **commanditaire** d'un opéra est nécessairement concerné par un article sur la représentation d'un opéra...

Les **spectateurs** encore plus, que je n'ai pas abordés pour limiter mon propos, mais à propos desquels on trouve de façon saisissante, à côté de l'attendu « entendre retentir », quelques attestations marginales de « voir retentir » (un morceau de musique lors d'un spectacle...) ¹².

¹² (16) *Andrea dédicace la prochaine aux fans hardcore, mais alors que l'on s'attendait à voir retentir un extrait du tout premier EP, c'est « To Live Is To Hide » qui est choisi par le groupe.*

www.vacarm.info/ecrits/articles/art_lacuna_furyfest.htm

(Article sur le concert du groupe Lacuna Coil au Mans le 24 juin 2005)

Expression à la fois réaliste (on voit des chanteurs et même des instrumentistes) et un peu burlesque (voir du son), sans doute issue de l'emploi de voir pour la diathèse des destinataires (se voir attribuer...) ou comme auxiliaire du témoin, du participant non directement impliqué dans la réalisation d'une action. Peut-être simple pendant de « voir chanter », après tout.

Bref, il convient de prendre parti dans ce débat ancien de la définition des rôles sémantiques associés aux actions etc., mais cette fois avec une visée pratique de description et de présentation du lexique qui peut faciliter les décisions.

Il convient aussi, on l'a vu précédemment avec « se faire retentir » et à l'instant avec « voir retentir », de prendre parti sur le traitement des formulations moins « conventionnelles », rejetées par certains voire par une majorité de locuteurs du français : nous avons adopté une position ancienne et bien connue, celle d'Henri Frei, qui y voyait des informations intéressantes sur le fonctionnement de la langue, révélatrices de besoins précis souvent non satisfaits par la langue . Leur présentation devra tenir compte de ce statut.

Commanditaire, agent, instrument, objet (œuvre jouée), destinataire, lieu, les rôles sémantiques dégagés sont globalement consensuels, même si quelques difficultés finales ont pu donner une idée des affinements à réaliser encore.

Récapitulons les formulations rencontrées (en privilégiant le chant), classées par diathèse et réduites à la mention des verbes impliqués :

diathèse subjective :SUJET = chanteur/chanteuse

chanter

faire retentir (un lieu ; sa voix ; ses premiers accords)

donner (un concert)

offrir, gratifier d'un chant

diathèse instrumentale : SUJET = voix (/instrument)

(17) *Comment lui parler des sourires d'enfant sans voir retentir le jingle d'une publicité ?*

www.espritsnomades.com/sitechansons/beninmorice.htm

(paroles de chanson)

retentir

faire retentir (un son ; un lieu)

diathèse objective (ou passive) : SUJET = chant (musique)

retentir

faire retentir (sa douceur...)

diathèse bénéfactive: SUJET = spectateur (sans parler de l'écoute d'un morceau enregistré)

entendre chanter

entendre retentir

voir retentir (* ?)

diathèse locative : SUJET = lieu de la représentation

retentir

diathèse temporelle : SUJET = moment de la représentation ou période

voir (une nouvelle production de)¹³

A un second niveau, je rappelle que j'ai également évoqué (points qui restent en partie à approfondir) une diathèse de l'auteur, une diathèse du commanditaire du spectacle et peut-être une diathèse de la forme de spectacle qui donne lieu à la prestation des chanteurs.

¹³ Cette diathèse est moins fréquente : cette expression (finalement classique, avec voir) a été rencontrée sur un site européen dédié à l'opéra dans un article signé Nicholas Payne à l'adresse www.opera-europa.org/view.asp?id=101:

(18) **L'automne verra** une nouvelle production de Yevgeny Onegin de Tchaikovsky le 3 octobre.

Il aurait fallu, sinon, à défaut de trouver « voir jouer », se relier sur des expressions du type

(19) **Le mois de septembre voit arriver**, avec la fin de l'été, son cortège de convois agricoles sur les routes de campagne.

www.fapse.ulg.ac.be/Lab/trav/preventagri/Download/formation/News200508.pdf

On trouve aussi des formulations du type « L'été de la chanteuse X a été bien rempli », qui sont moins précises.

CONCLUSION

Cette intervention avait pour objectif de participer à la promotion de la notion de diathèse en la dissociant à nouveau des séries de formes que l'on appelle les voix. Sans entrer dans les polémiques concernant le nombre de voix et leur définition, j'ai simplement essayé de montrer par un double mouvement

- que les voix ne relèvent jamais d'une interprétation sémantique univoque et que, de ce fait, elles ne peuvent que figurer parmi d'autres dans l'ensemble des outils au service de l'expression des diathèses.

- que, réciproquement, il ne faut pas s'attendre à ce que telle ou telle notion (action, processus etc.) soit prise en charge par des verbes relevant d'une seule voix. La dissociation entre sémantique et code (dans le cadre d'une théorie telle que la théorie des trois points de vue) permet de revenir sur les qualifications traditionnelles des voix et de rendre à la sémantique des catégories, telles, dans notre exemple, que la catégorie des « actions réfléchies » (que j'ai appliquée aux verbes de déplacement autonome), qui sont susceptibles de clarifier les typologies de verbes.

Par ailleurs, il a été question de suggérer une approche variée des diathèses en cherchant à améliorer les descriptions d'actions, de processus etc. existantes. Une action n'est définie précisément que si elle est accompagnée des diathèses qui permettent d'en jouer.

Le français, pour répondre aux besoins des diverses diathèses, fait flèche de tout bois. Le verbe et ses « voix » n'y suffisant pas (ne serait-ce que parce qu'il y a davantage de diathèses réalisables que de voix), l'expression des diathèses repose sur d'autres formulations verbales de caractère supplétif.

Les dictionnaires doivent faire état non seulement des variations fondées sur le recours à la morphologie verbale (laver / être lavé / se laver) (et même plus systématiquement qu'elles ne le font aujourd'hui), mais aussi des autres réseaux : prendre un bain, se baigner ; baigner, donner le bain...

La notion de verbes symétriques s'en trouve disqualifiée parce qu'insuffisante et trop lâche pour rendre compte de la relation effective entre les formes verbales d'une même série.

Enfin, le supplétisme ne va pas sans approximations lexicales : retentir, normalement intensif, comme résonner, comme écho, devient le plus souvent un simple substitut de chanter ou de jouer d'un instrument à diverses diathèses.

Les difficultés de cette approche sont nombreuses.

Elle nécessite un approfondissement des notions sémantiques. La possibilité de thématiser des éléments très divers amène à recherche des qualification très précises pour ces éléments, d'autant que de nombreuses tournures sont polysémiques ou polyvalentes, comme la mention de quelques valeurs de la périphrase « faire retentir » l'a rappelé (ce qui m'amène d'ailleurs à rejeter pour cette expression toute dénomination sémantique (« causatif », « factitif » ou autre). L'étude des relations dites logiques (de causalité, à distinguer nettement, avec Descless ou Charaudeau, de l'agentivité) s'avère à ce propos indispensable.

La mise en réseau et l'organisation efficace des données (incluant la prise en compte des noms d'actions, de processus etc.) posent également des problèmes méthodologiques sérieux. Dans les deux cas étudiés, celui du verbe embarquer et celui du verbe retentir, il est apparu que les informations proposées par le dictionnaire ne permettaient pas de reconstituer clairement le jeu des diathèses, la première opération à réaliser étant le dégroupement des différents sens d'un verbe.

Le statut de « thème » (plutôt de « topique ») du sujet, qui n'a pu être abordé dans le cadre de cette intervention, doit également être interrogé précisément. Le sort de l'impersonnel, des tournures emphatiques, de l'inversion du sujet et celui des constructions du verbe (Lemaréchal évoque à ce propos des « diathèses secondaires ») dans la description des diathèses méritent dans ce cadre une analyse particulière. De façon plus générale, les fonctions diverses de ces variations nombreuses et subtiles méritent des études spécifiques.

Les enjeux de telles recherches sont en tout cas très importants. L'écriture, la compréhension, la traduction, la typologisation des verbes passent par un recensement au cas par cas, dans les différents domaines sémantiques, des moyens disponibles pour assurer la variation de l'orientation, c'est-à-dire par l'étude systématique des diathèses, dont les dictionnaires doivent impérativement faire état. Cette étude systématique ouvre également de nombreuses pistes pour l'affinement de la description du lexique. La notion de synonyme, par exemple, s'en trouve directement affectée : il faut distinguer entre verbes de même « sens » (?) et verbes de même sens ET de même diathèse, ces derniers étant seuls interchangeables.

Une étude plus précise sur les diathèses du verbe embarquer (avec le sens valorisé ici) sera achevée prochainement. Elle inclura finalement l'étude des relations de causalité, ce qui m'amènera à reprendre ensuite de façon exhaustive le problème de la classification des relations de causalité en français. Ce sera pour moi l'occasion de reformuler des propositions plus anciennes qui ont fait l'objet il y a quelques années d'une communication dans le cadre du Landisco.

Références bibliographiques

Le TLFi, *Trésor de la langue française informatisé*, est consultable en ligne à l'adresse <http://atilf.atilf.fr/>

BENVÉNISTE, Emile

(1950) « Actif et moyen dans le verbe », *Journal de psychologie*, janvier-février 1950 (repris dans *Problèmes de linguistique générale* (1966), ch.14, 168-175).

(1966) *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

BOGACKI, Krzysztof et al.

(1983) *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, Varsovie.

BONNARD, Henri

(1983) *Code du français courant*, Magnard.

BORILLO, Andrée

(1998) *L'espace et son expression en français*, Ophrys.

CHARAUDEAU, Patrick

(1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette éducation.

CREISSELS, Denis,

(2003) *Cours de syntaxe générale*, prépublication novembre 2003 sous le titre *de Cours de Syntaxe ANNÉE 2003- 2004*, à l'adresse http://lesla.univ-lyon2.fr/article.php?id_article=562

DUBOIS, Jean

(1967) *Grammaire structurale du français*, vol.2, *Le verbe*, collection Langue et langage, Larousse, Paris.

HAGÈGE, Claude

(1985, 1986²) *L'homme de paroles, Contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, puis Folio Essais n°49 (édition à laquelle nous avons renvoyé).

HELLEU, Laurence

(2005) *Les métiers de l'opéra*, Actes Sud, 2005.

LEMARÉCHAL, Alain

(1989) *Les parties du discours, sémantique et syntaxe*, PUF, Paris.

MÉNARD, Philippe

(1968) *Manuel d'ancien français*, vol.3, *Syntaxe* (dir. Yves Lefèvre), Société Bordelaise de Diffusion de travaux des Lettres et Sciences humaines (SOBODI), Bordeaux.

MULLER, Claude

(2002) *Les Bases de la syntaxe, syntaxe contrastive français- langues voisines*, Presses universitaires de Bordeaux.

(2005) "Diathèses et voix en français" dans *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire* (Constanta 2004, Université Ovidius, Association des Chercheurs en Linguistique Française, Editura ASE, Bucuresti, 2005, 73-95 ; mis en ligne à l'adresse http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Passif_et_diatheses.pdf, 16 p.)

NEVEU, Franck

(2004) *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin.

POTTIER, Bernard

(1988, 1992²) *Théorie et analyse en linguistique*, P.U.F, Paris.

REY, Alain, dir.

(1992 ; 1998) *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.

SCHNEDECKER, Catherine

(2002) « A propos des emplois régis d'avec », *Travaux de linguistique* 44 (2002,1) 101-113,
mis en ligne à l'adresse
http://www.cairn.info/resume.php?ID_REVUE=TL&ID_NUMPUBLIE=TL_044&ID_ARTICLE=TL_044_0101&FRM=N

SERBAT, Guy

(1975, 1980²) *Les structures du latin*, Picard, Paris.

STÉFANINI, Jean

(1962) *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Publication des annales de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence.

TESNIÈRE, Lucien

(1959, 1965²) *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

WEINRICH, Harald

(1989) *Grammaire textuelle du français*, Didier / Hatier / Alliance française.

Annexe 1

Jean Stéfani (1962) et la valeur des verbes pronominaux
(respectivement (1) p.117, (2), (3) et (4) p.119)

(1) « Le pronominal exprime essentiellement un procès simultanément actif et passif »
« (les verbes pronominaux) enferment une part –parfois minime- d’activité consciente du sujet »

(2) *A propos des verbes de sentiment :*

« Chacun crée et subit sa propre affectivité : nous ne pouvons maîtriser la colère qui nous gagne : elle s’impose à nous et nous la subissons. Mais en même temps nous nous en sentons responsables. C’est nous qui nous mettons en colère. »

(3) *Comment se laver les mains...*

« se laver les mains » : « le sujet participe tout entier à son action, avec un sentiment profond de l’unité de sa personne physique »

« il lave ses mains » : « le sujet prend une attitude « détachée » ; sans doute ses mains lui appartiennent-elles (comme un objet quelconque), mais il ne les considère pas comme étant une part de lui-même »

(D’) « un criminel endurci qui vient de commettre un meurtre méthodiquement préparé (on dit) « il (...) lava ses mains ».

Un honnête Français « se lave les mains » tout bonnement.

Une jolie femme « lave, soigne, polit » les siennes, qui sont comme une parure de sa beauté. »

Note 1 : « Dès qu’un adjectif met en lumière une partie du corps, la détache en quelque sorte de l’ensemble, on emploie la seconde tournure : « elle brossa ses longs cheveux blonds », « elle lava ses belles mains » etc. »

Annexe 2

Se faire retentir

(1) *En décembre 200, l'instrument est installé dans son magnifique buffet et depuis de nombreux concerts **se font retentir**.*

www.arleux.com/eglise.html

(Il s'agit d'un buffet d'orgue baroque)

(2) Puis la sonnerie **s'est fait retentir. Un peu plus tard, Informatique et Gestion de Communication... Deux heures. La première, la prof' nous mets par binôme.*

www.hachi2006.canalblog.com/

*(ce blog n'est plus consultable aujourd'hui)

(3) *nous avons passé un très agréable moment car la salle était comble et une slave d'applaudissement **s'est fait retentir** à la fin du film.*

www.allocine.fr/film/critiquepublic_gen_cfilm=49759¬e=4.html

(4) *Lorsque le coup de sifflet final **s'est fait retentir**, elles se sont empressées d'aller chercher la coupe et les bouteilles de champagnes*

www.ac-versailles.fr/etabliss/plapie/Itp31/Hand.html